


rappel marchandise

Suite à la détection de *Salmonelles*, MONOPRIX procède, aujourd'hui et par mesure de précaution, au rappel du produit suivant :

Produit	Marque	Code-barres	Date limite de consommation	Numéro de lot	
Crème glacée vanille avec éclats d'amandes caramélisées 282g	MONOPRIX GOURMET	3350033006430	31/01/2025	L23031B1	

L'ensemble des produits est retiré de la commercialisation, mais certains ont cependant été commercialisés avant la mesure du retrait.

Si vous détenez ce produit, il vous est demandé de ne pas le consommer et de le rapporter au point de vente où il a été acheté. Pour cela, adressez-vous simplement à l'accueil de votre magasin pour obtenir le remboursement de votre achat.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les 48h qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter un médecin en lui signalant cette consommation.

Pour toutes questions, Monoprix vous invite à vous renseigner auprès de son Service Clients au numéro vert suivant : 0800 08 4000, appel et service gratuits.

Affichage jusqu'au 25/07/2023

rappel marchandise

Suite à la détection de *Salmonelles*, MONOPRIX procède, aujourd'hui et par mesure de précaution, au rappel du produit suivant :

Produit	Marque	Code-barres	Date limite de consommation	Numéro de lot
Crème glacée vanille avec éclats d'amandes caramélisées 282g	MONOPRIX GOURMET	3350033006430	31/01/2025	L23031B1

L'ensemble des produits est retiré de la commercialisation, mais certains ont cependant été commercialisés avant la mesure du retrait.

Si vous détenez ce produit, il vous est demandé de ne pas le consommer et de le rapporter au point de vente où il a été acheté. Pour cela, adressez-vous simplement à l'accueil de votre magasin pour obtenir le remboursement de votre achat.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les 48h qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter un médecin en lui signalant cette consommation.

Pour toutes questions, Monoprix vous invite à vous renseigner auprès de son Service Clients au numéro vert suivant : 0800 08 4000, appel et service gratuits.

Affichage jusqu'au 25/07/2023